



# COMMUNIQUÉ

**Pour diffusion immédiate**

## **UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**Montréal, le 18 juin 2018** - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est heureuse d'annoncer l'élection par acclamation de six nouveaux membres au sein de son [conseil d'administration](#) à la suite de son assemblée générale annuelle qui se tenait le 7 juin dernier à Mont-Tremblant.

Ainsi, conformément au Règlement général 1.1 de la MMQ, les membres sociétaires ont procédé à l'élection des administrateurs suivants :

- Monsieur Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC Abitibi-Ouest;
- Monsieur Jocelyn Couture, président et chef de la direction chez Tink;
- Monsieur Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC Memphrémagog;
- Monsieur Martin Dulac, maire de McMasterville;
- Monsieur Guy Saint-Pierre, maire de Manseau;
- Monsieur Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle.

Ces nouveaux administrateurs se joignent donc à Messieurs Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine, Jacques Lefebvre, administrateur de Sociétés Certifié, formateur au Collège des Administrateurs de Sociétés et compagnon de l'Ordre des comptables professionnels du Québec, ainsi qu'à André Normandin, actuaire et président-fondateur de la firme Normandin Actuaires.

### **Nomination à la présidence et à la vice-présidence**

Monsieur Jacques Demers a été nommé par ses pairs à titre de président du conseil d'administration de la MMQ. M. Demers est également président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Par ailleurs, dans le but de favoriser une transition harmonieuse et d'accompagner les nouveaux administrateurs, son prédécesseur, M. Richard Lehoux, demeurera au sein du conseil à titre de président sortant du conseil d'administration.

Monsieur Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle a, quant à lui, été nommé vice-président du conseil d'administration de la MMQ.

Enfin, M<sup>e</sup> Sylvain Lepage, directeur général de la FQM, demeure secrétaire du conseil d'administration.

### **À propos de la MMQ**

Bien plus qu'un assureur, La Mutuelle des municipalités du Québec a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres. Elle accompagne les municipalités dans leur offre de milieux de vie attrayants et sécuritaires.

- 30 -

Renseignements : Line-Sylvie Perron  
Directrice, Service de la communication  
La Mutuelle des municipalités du Québec  
1 866 662-0661  
[mutuellemmq.com](http://mutuellemmq.com)